

UBS Long Term Themes Equity Fund USD P-acc


Fiche d'information du fonds

UBS Equity Funds > UBS Country & Regional Funds > Global

Portrait du fonds

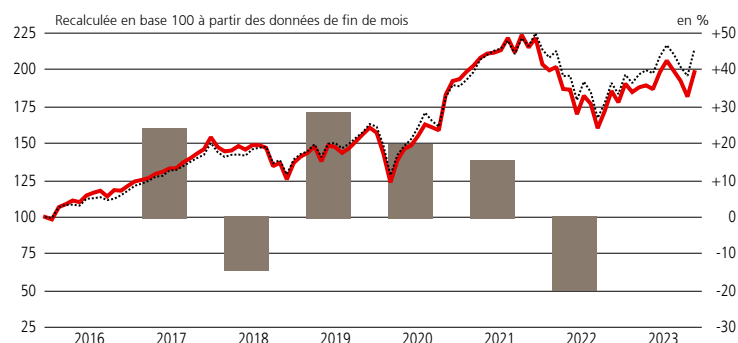
- Fonds actions géré de manière active qui investit dans le monde entier dans des entreprises exposées à des thèmes de placement à long terme.
- Les thèmes de placement sont liés à trois tendances de fond : l'expansion démographique, l'urbanisation croissante et le vieillissement de la population.
- Le portefeuille de 40 à 80 actions investit dans différents thèmes de placement en procédant à une diversification en termes géographique et sectoriel.
- Le fonds investit dans des entreprises affichant une évaluation attrayante et présente un solide profil de durabilité.

Des informations supplémentaires importantes sont fournies à la page 4.

Nom du fonds	UBS (Lux) Equity SICAV - Long Term Themes (USD)
Classe de parts	UBS (Lux) Equity SICAV - Long Term Themes (USD) P-acc
N° ISIN	LU1323610961
Bloomberg	ULTTUPA LX
Monnaie du fonds / de la classe de parts	USD/USD
Date de lancement	28.01.2016
Achat/vente	quotidiens
Swing pricing	oui
Clôture de l'exercice	31 mai
Indice de référence	MSCI All Country World (net div. reinv.)
Distribution	capitalisation
Commission de gestion p.a.	1.44%
Commission forfaitaire de gestion p.a.	1.80%
Nom de la société de gestion	UBS Fund Management (Luxembourg) S.A., Luxembourg
Domicile du fonds	Luxembourg
SFDR Classification	Art.8
Notation Morningstar globale	★★★
Notation Morningstar Sustainability ¹	

¹ Au 30.09.2023

Performance (base USD, commissions déduites)¹



- Performance du fonds après déduction des frais (échelle de gauche)
- Performance annuelle du fonds en % après déduction des frais (échelle de droite)
- Performance de l'indice de référence (échelle de gauche)

La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

en %	1 an	3 ans	5 ans	Ø p.a. 3 ans	Ø p.a. 5 ans
Fonds (USD)	6.90	8.39	45.00	2.72	7.71
Indice de réf. ²	12.01	18.07	54.37	5.69	9.07

La performance indiquée ne tient pas compte des commissions, ni des frais d'entrée ou de sortie.

¹ Ces chiffres se réfèrent au passé. **Si la monnaie d'un instrument, d'un service financier ou de ses coûts est différente de votre monnaie de référence, les fluctuations de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement et/ou des coûts.** Source de l'ensemble des données et du graphique (sauf mention contraire): UBS Asset Management.

² Indice de référence dans la monnaie de la classe d'actions (sans frais)

Statistiques du fonds

Valeur d'inventaire (USD, 30.11.2023)	203.03
12 derniers mois (USD) – maximum	211.60
– minimum	180.46
Fortune totale du fonds (USD en mio.)	4 825.33
Part de la fortune du fonds (USD en millions)	205.37

	3 ans	5 ans
Beta	1.03	1.06
Volatilité ¹		
– Fund	17.44%	19.68%
– Benchmark	16.52%	18.28%
Sharpe ratio	0.03	0.29
Risk free rate	2.24%	1.96%

¹ Ecart-type annualisé

Informations complémentaires

Téléphoner au +33-1-44 56 45 45

Envoyer un mail à

UBS_AM_FRANCE_contact@ubs.com

Vous rendre sur www.ubs.com/fundgate

Représentants de la gestion du portefeuille

Joe Elegante

Adam Jokich

Chloe Hickey-Jones

UBS Long Term Themes Equity Fund USD P-acc

Exposition thématique

	Fonds
Vieillir confortablement	17.5
La révolution alimentaire	13.5
Efficacité énergétique	12.8
Automatisation et robotique	12.0
Pureté de l'air et réduction des émissions	8.4
Obésité	7.8
Mobilité intelligente	6.2
Oncology	4.2
Technologies de la santé	3.7
Protection et sécurité	3.7
Thérapies génétiques	2.1
Autres	8.2

Exposition aux marchés (%)

	Fonds
Etats-Unis	54.40
France	7.55
Grande Bretagne	6.35
Pays-Bas	4.55
Irlande	4.33

Atouts

Solution complète multi-thème basée sur des actions et exposée à des thèmes de placement à long terme. Le fonds mise sur des thèmes à plus long terme identifiés par le CIO ainsi que sur l'expertise d'UBS Asset Management dans le domaine de la construction de portefeuilles. Placements dans des thèmes où les entreprises fournissent des solutions pour relever les défis de demain. L'allocation à des thèmes multiples et non à un ou quelques thèmes seulement améliore la diversification et le profil de risque du portefeuille.

Informations supplémentaires

- Le gérant de portefeuille n'est pas lié à l'indice de référence en termes de sélection ou de pondération des placements.
- UBS Asset Management classe ce fonds parmi les fonds axés sur la durabilité. Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR. Les processus de recherche et de construction de portefeuille intègrent et filtrent les risques ESG et sont conformes aux Exclusions en matière de développement durable d'UBS Asset Management. Pour de plus amples informations sur la durabilité chez UBS, veuillez consulter le site www.ubs.com/am-si-commitment.

10 principales positions en actions (%)¹

	Fonds
Danone SA	3.4
UnitedHealth Group Inc	3.0
Ameriprise Financial Inc	3.0
Equinor ASA	2.9
Broadcom Inc	2.6
Cadence Design Systems Inc	2.5
Costco Wholesale Corp	2.5
Aon PLC	2.4
Vinci SA	2.4
Bunge Global SA	2.4

¹ Ceci ne constitue en rien une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier

	Fonds
Norvège	4.17
Japon	3.31
Hong-Kong	2.44
Inde	2.03
Autres	10.87

Risques

Les UBS Sector Funds investissent dans des actions, ce qui peut impliquer d'importantes fluctuations de valeur. La gestion active de ces produits, la performance des fonds peut diverger sensiblement de celle de l'indice de référence. La priorité accordée aux secteurs individuels peut entraîner des risques supplémentaires. Tout placement est soumis aux fluctuations du marché. Chaque fonds présente des risques spécifiques; qui peuvent augmenter sensiblement dans des conditions de marché inhabituelles. Le fonds peut employer des produits financiers dérivés. Il est donc susceptible d'être exposé à des risques supplémentaires, en particulier le risque de contrepartie.

UBS Long Term Themes Equity Fund USD P-acc

Glossaire

Benchmark

Indice par rapport auquel on mesure la performance d'un fonds de placement. Également appelé «indice de référence».

Bêta

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un fonds de placement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un fonds de placement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative. Cependant, plus la corrélation entre l'indice de référence et le fonds de placement sera forte et plus cette approximation sera réduite.

Corrélation

Mesure du degré de similitude des fluctuations des cours de divers types de placement ou d'instruments. Elle exprime en chiffres (entre -1 et +1) l'étroitesse de cette relation. Plus le résultat est proche de 1 et plus la corrélation est forte. Si le coefficient est de -1, cela signifie que l'investissement et l'indice de référence évoluent dans des directions opposées. Si la valeur est 0, il n'y a aucune corrélation.

Duration

La duration indique en années la durée d'immobilisation du capital d'une obligation. Contrairement à la durée de vie résiduelle, le concept de duration tient également compte de la structure temporelle des retours de capitaux (par ex. paiement de coupons). La duration moyenne du portefeuille résulte de la moyenne pondérée de la duration des divers titres. La «duration modifiée», dérivée de la duration, permet de mesurer le risque des obligations et des portefeuilles obligataires et leur sensibilité aux variations de taux. Ainsi, une modification du niveau des taux d'intérêt de 1 point à la

hausse (baisse) entraîne une baisse (hausse) en pourcentage correspondant approximativement à la duration modifiée. Exemple: la duration modifiée d'un fonds obligataire est de 4,5 et le rendement théorique à l'échéance de 5,3%. Si, suite à une baisse de taux, le rendement théorique à l'échéance recule d'un point à 4,3%, le cours du fonds augmentera d'environ 4,5%. Dans le cas des fonds obligataires et de diversification des actifs, la duration est indiquée pour tous les titres à revenu fixe.

Indice de référence

Indice par rapport auquel on mesure la performance d'un fonds de placement. Voir également «Benchmark». Investment grade Terme désignant les obligations notées entre BBB et AAA et indiquant que leur qualité de crédit est satisfaisante à bonne.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe indique l'écart (positif ou négatif) de performance par rapport au taux d'intérêt sans risque (le taux d'intérêt servi sur les comptes d'épargne) auquel un investisseur peut s'attendre par unité de risque (volatilité). Le taux d'intérêt sans risque varie selon les monnaies.

Dérive (tracking error)

Mesure de l'écart de performance d'un fonds par rapport à la performance d'un indice de référence sur une période de temps donnée. La dérive est d'autant plus faible que la gestion du fonds est passive.

Volatilité

Dans la théorie du portefeuille, on mesure le risque d'un placement par l'amplitude de sa volatilité. Le risque et le rendement sont directement liés: la théorie du portefeuille de Markowitz stipule qu'on ne peut obtenir un rendement plus élevé qu'au prix d'un surplus de risque.

UBS Long Term Themes Equity Fund USD P-acc

Veillez noter les informations suivantes concernant les notations Morningstar: © 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées; et (3) ne sont pas garanties comme étant exactes, complètes ou opportunes. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait préjuger de celle à venir. Pour en savoir plus sur la notation de durabilité de Morningstar et la méthodologie suivie, nous vous invitons à consulter le document suivant: https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/Company/Trends/Sustainability/Detail/Documents/SustainabilityRatingMethodology2019.pdf?cid=AEM_RED00016

Veillez noter que des frais supplémentaires (par exemple, des frais d'entrée ou de sortie) peuvent être facturés. Veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour plus de détails. Les investisseurs doivent lire le Document d'information clé, le Prospectus et tout document d'offre local applicable avant d'investir, et obtenir une information complète sur les risques. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Pour une définition des termes financiers, veuillez vous reporter au glossaire disponible à l'adresse www.ubs.com/am-glossary.

Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif. Fonds UBS de droit luxembourgeois. A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile. Ce fonds a obtenu l'autorisation de commercialisation en France. Représentant en France pour les fonds d'investissement UBS de droit étranger: BNP Paribas au 16 Bd des Italiens, F-75009 Paris. Les prospectus, les documents d'informations clés (KID), les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds, de l'Autorité des marchés financiers ou, le cas échéant, auprès d'UBS (France) S.A., 69, boulevard Haussmann, 75008 Paris, ou sur le site internet: www.ubs.com/funds. ♦France: ce document a été édité (sans modification) par UBS (France) S.A., établissement de gestion de fortune, filiale d'UBS Holding (France) S.A. Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 132.975.556 euros. Siège social : 69, Bd Haussmann, 75008 PARIS. tel 01 44 56 45 45 R.C.S. Paris B 421 255 670 Code NAF 6419Z. Agréée pour le courtage d'assurances (garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances). Numéro d'inscription ORIAS : 07 004 822. Téléphone 01.44.56.45.45 – Fax 01.44.56.45.54. www.ubs.com/france.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce Compartiment présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion. Le produit décrit ci-dessous s'aligne sur l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Vous trouverez des informations sur les questions de durabilité en vertu de ce règlement sur www.ubs.com/funds. L'indice de référence est la priorité intellectuelle de son fournisseur. Le fournisseur d'indice ne sponsorise ou ne soutient ni le fonds, ni la classe de parts. Le prospectus du fonds ou le supplément à ce dernier contient l'intégralité de l'exclusion de responsabilité. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire le dernier prospectus et le document d'informations clés en date avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du fonds tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les investisseurs acquièrent des parts ou des actions dans un fonds, et non dans un actif sous-jacent donné, comme un bâtiment ou des actions d'une société. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions dont il est question. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du fond (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie qui n'est pas votre devise de référence, ces coûts pourront augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Les commissions et les frais influent négativement sur l'investissement et sur les rendements attendus. Si la monnaie d'un produit ou service financier est différente de votre devise de référence, les fluctuations des devises et des taux de change peuvent entraîner une baisse ou une hausse du rendement. Le présent document a été établi indépendamment d'objectifs de placement spécifiques ou futurs, d'une situation financière ou fiscale particulière ou des besoins propres à un destinataire déterminé. La performance future est impossible, selon la situation personnelle de chaque investisseur, laquelle est susceptible d'évoluer. Les informations et opinions exprimées dans ce document sont fournies par UBS sans aucune garantie; elles sont destinées à un usage personnel et à des fins informatives uniquement. Toute reproduction, distribution ou réédition du présent document, quel qu'en soit l'objectif, est interdite sans l'autorisation expresse d'UBS Asset Management Switzerland AG ou par une autre société affiliée locale. Source pour toutes les données et graphiques (en l'absence d'indication contraire): UBS Asset Management. Un résumé des droits des investisseurs en anglais se trouve en ligne sur le site www.ubs.com/funds. Vous trouverez plus d'explications sur les conditions financières à l'adresse suivante: www.ubs.com/am-glossary. © UBS 2023. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

UBS Long Term Themes Equity Fund USD – ESG Report

Performance ESG

Le fonds cherche à sélectionner des sociétés qui se concentrent sur des thèmes environnementaux, sociaux et/ou de gouvernance (ESG). Les illustrations suivantes montrent la performance du fonds par rapport aux critères de durabilité qui font explicitement partie des objectifs ESG du fonds ou qui sont inclus dans le processus d'investissement.

Application des approches de durabilité d'UBS AM

<input checked="" type="checkbox"/> Exclusion	<input checked="" type="checkbox"/> Intégration ESG	<input checked="" type="checkbox"/> SI Focus
<input type="checkbox"/> Investissement à impact	<input checked="" type="checkbox"/> Votes	<input checked="" type="checkbox"/> Programme d'engagement

Score ESG consensuel d'UBS (Moyenne pondérée des positions (0-10))¹



6.7
Fonds

6.5
Indice de référence*

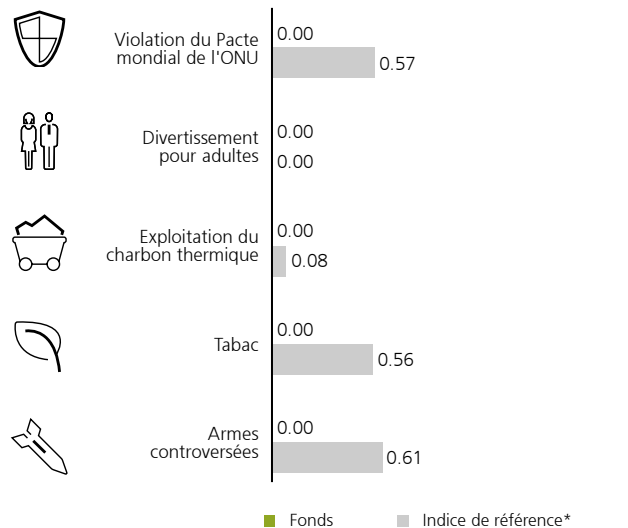
¹ Le fonds maintiendra un profil de durabilité supérieur à celui de l'indice de référence ou dont le score UBS ESG Consensus est supérieur à 7.

Détails ESG 10 principales participations en actions (en % des actifs sous gestion du fonds)¹

Nom de l'action	Pondération	Score ESG
Danone SA	3.4	8.5
UnitedHealth Group Inc	3.0	8.1
Ameriprise Financial Inc	3.0	5.8
Equinor ASA	2.9	7.7
Broadcom Inc	2.6	6.0
Cadence Design Systems Inc	2.5	8.0
Costco Wholesale Corp	2.5	5.4
Aon PLC	2.4	6.1
Vinci SA	2.4	6.5
Bunge Global SA	2.4	n.a.

¹ Ceci ne constitue en rien une recommandation d'achat ou de vente d'un titre en particulier

Vérification des activités commerciales controversées (en % des actifs sous gestion du fonds)¹



¹ Le fonds exclut les émetteurs identifiés comme violant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies sans action corrective crédible.

Sources: Données sur les positions du fonds: UBS Asset Management; MSCI ESG Research
*MSCI All Country World (net div. reinv.)

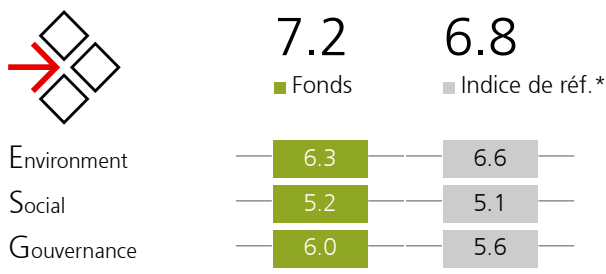
UBS Long Term Themes Equity Fund USD – ESG Report

Transparence ESG

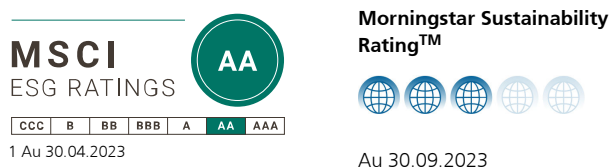
Cette page a pour but d'offrir aux investisseurs une plus large transparence sur les indicateurs clés de durabilité, qui ne font pas partie du processus d'investissement du fonds. Les indicateurs suivants informent davantage les investisseurs sur l'exposition du fonds à certains sujets ESG.

Scores ESG MSCI

(Moyenne pondérée des positions (0-10))

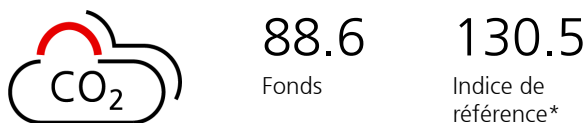


Notations externes du fonds¹



Intensité moyenne pondérée du carbone

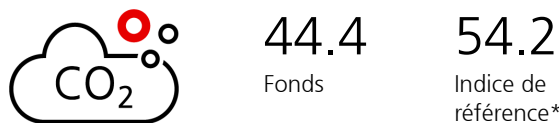
(tonnes d'équivalents CO₂ par millions de USD ventes)¹



¹ Le fonds maintient un profil d'intensité de carbone moyen pondéré inférieur à celui de l'indice de référence et/ou un profil absolu faible (défini comme inférieur à 100 Mt d'émissions de CO₂ par million de dollars de revenus).

Empreinte carbone

(Tonnes d'équivalents CO₂ par millions de USD investis)



Glossaire

ESG est une abréviation de Environnement, Social et Gouvernance. Ces facteurs sont utilisés pour évaluer notamment les entreprises et les pays sur leur degré d'avancement en matière de durabilité. Une fois que suffisamment de données sont disponibles sur ces facteurs, elles peuvent être utilisées pour évaluer et comparer les actifs et également pour informer le processus d'investissement lors de la prise de décision sur les actifs à acheter, à conserver ou à vendre.

Application des approches de durabilité d'UBS AM

Exclusion: stratégies qui excluent les titres des fonds lorsqu'ils ne sont pas alignés sur les valeurs de l'investisseur. Comprend des critères de dépistage personnalisés.

Intégration ESG: stratégies qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière fondamentale afin d'améliorer le profil risque/rendement

SI Focus: stratégies où la durabilité fait explicitement partie des directives d'investissement, de l'univers, de la sélection et/ou du processus d'investissement

Investissement à impact: stratégies dont l'intention est de produire des bienfaits environnementaux et/ou sociaux mesurables («impact») en plus du rendement financier.

Votes: Le signal du vote est une classification (descendante) des produits en fonction des principes, qui est basée sur

l'applicabilité globale des politiques d'UBS AM. UBS exercera activement les droits de vote basés sur les principes énoncés dans la Politique relative au droit de vote des actions en dépôt d'UBS Asset Management et dans la Politique de gestion responsable d'UBS Asset Management, avec deux objectifs principaux : 1. Agir au mieux des intérêts financiers de nos clients pour améliorer la valeur à long terme de leurs investissements. 2. Promouvoir les bonnes pratiques au sein des conseils d'administration et encourager des pratiques résolues en matière de durabilité. Cela ne signifie pas que des votes sur des sujets liés à la durabilité ont eu lieu dans les sociétés détenues par un compartiment au cours d'une période donnée. Pour obtenir des informations sur les activités de vote auprès de sociétés spécifiques (transparence ascendante), veuillez consulter le Rapport annuel sur la gestion responsable d'UBS Asset Management. Les informations figurant dans ce rapport peuvent également provenir d'autres rapports susceptibles de se concentrer uniquement, par exemple, sur les activités liées au climat. <https://www.ubs.com/global/en/assetmanagement/capabilities/sustainable-investing/stewardship-engagement.html>
Programme d'engagement: Le programme d'engagement s'applique aux fonds UBS et vise à privilégier et à sélectionner des sociétés pour lesquelles UBS Asset Management a identifié des problèmes ou des questions thématiques liées à certains facteurs ESG. Ces sociétés sont sélectionnées parmi un univers d'entreprises dans lesquelles UBS Asset Management investit selon une approche top-

UBS Long Term Themes Equity Fund USD – ESG Report

down (descendante) conformément à nos principes, énoncés dans la Politique de gestion responsable mondiale. Le processus de hiérarchisation déterminera si et quand l'engagement auprès d'une société est nécessaire. Si une entreprise est sélectionnée pour le programme d'engagement, le dialogue d'engagement sera poursuivi pendant au moins deux ans. Cela n'indique pas qu'un engagement envers le développement durable a été pris en regard aux sociétés qui constituent ce portefeuille pendant une période donnée, ni que les sociétés de ce portefeuille ont été choisies en vue d'un engagement actif (transparence ascendante). Des informations sur la sélection des sociétés opérée par UBS Asset Management, les activités d'engagement, le processus de hiérarchisation et la compréhension des problèmes figurent dans le Rapport annuel sur la gestion responsable et la Politique de gestion responsable d'UBS Asset Management. Les informations figurant dans ce rapport peuvent également provenir d'autres rapports susceptibles de se concentrer uniquement, par exemple, sur les activités liées au climat.

<https://www.ubs.com/global/en/assetmanagement/capabilities/sustainable-investing/stewardship-engagement.html>

Les informations figurant dans ce rapport peuvent également provenir d'autres rapports susceptibles de se concentrer uniquement, par exemple, sur les activités liées au climat.

Score ESG (Score ESG consensuel d'UBS): Le score ESG consensuel d'UBS est basé sur des sources de données ESG internes d'UBS et externes indépendantes. Le score ESG consensuel d'UBS est ajusté en fonction du secteur et est mesuré sur une échelle de 0 (plus bas/plus mauvais score) à 10 (plus haut/meilleur score).

Vérification des activités commerciales controversées: L'exposition du fonds est l'exposition aux entreprises dont la part des revenus dépassent un certain seuil du domaine d'activités en question (production). Lien vers notre «Exclusion Policy» pour plus de détails (en anglais seulement):
-> www.ubs.com/si-exclusion-policy

Les scores ESG MSCI sont fournis par MSCI ESG Research et mesurés sur une échelle allant de 0 (plus bas/plus mauvais score) à 10 (plus haut/meilleur score). Le score est basé sur l'exposition sous-jacente de l'entreprise aux risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. Les scores ESG présentent également une répartition des scores E, S et G, en référence aux différents composants qui sont pris en compte pour les piliers de l'environnement, du social et de la gouvernance. Les composants sont également évalués sur une échelle de 0 à 10. Sur la base des valeurs individuelles E, S et G, une moyenne pondérée peut être calculée. Ceci est un processus dynamique qui prend en compte les changements directs de tous les résultats sous-jacents affectant les valeurs individuelles E, S et G. Le score ESG mesure les risques et les opportunités des entreprises les plus importants sur le plan financier en matière environnementale, sociale et de gouvernance. En outre, les différences sectorielles sont prises en compte par le biais de questions ESG clés spécifiques au secteur. Cela fait du score ESG une mesure plutôt statique, car l'évaluation relative d'un secteur reste constante sur une plus longue période.

Les notations de fonds MSCI ESG** sont conçues pour mesurer les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des actifs sous-jacents d'un fonds, ce qui permet de classer ou de filtrer les fonds communs de

placement et les ETF sur une échelle de notation allant de AAA à CCC. MSCI utilise les notations ESG MSCI pour plus de 10'500 sociétés (19'500 émetteurs au total, y compris les filiales) et plus de 760'000 actions et titres à revenu fixe dans le monde entier pour créer des scores et des mesures ESG pour environ 56'000 fonds communs de placement et ETF de différentes catégories d'actifs (au 17 janvier 2022).

** Les mesures et les notations des fonds de MSCI ESG Research LLC («MSCI ESG») (les «informations») fournissent des données environnementales, sociales et de gouvernance concernant les titres sous-jacents de plus de 56'000 fonds communs de placement et ETF multi-actifs dans le monde (au 17 janvier 2022). MSCI ESG est un conseiller en placement enregistré en vertu de la loi sur les conseillers en investissement (US Investment Advisers Act of 1940.) Les documents de MSCI ESG n'ont pas été soumis à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'ont pas reçu leur approbation. Aucune de ces informations ne constitue une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Aucune de ces informations ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire.

Intensité moyenne pondérée du carbone (tonnes d'éq. CO₂ par millions de USD de ventes): L'intensité moyenne pondérée du carbone (WACI) mesure l'exposition d'un fonds aux entreprises à forte intensité carbone. La mesure WACI fournit une indication des risques potentiels liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, car les entreprises dont l'intensité carbone est plus élevée sont susceptibles d'être plus exposées aux risques de marché et de réglementation liés au carbone. Cette mesure s'applique à toutes les classes d'actifs, y compris les titres à revenu fixe, car elle n'est pas basée sur l'actionariat. Le système de mesure calcule l'intensité carbone (émissions de carbone de portée 1 et 2 par millions de USD de ventes) de chaque entreprise du fonds et l'échelonne en fonction de sa pondération dans le fonds.

Fournisseur de données: MSCI ESG Research

Empreinte carbone (tonnes d'éq. CO₂ par millions de USD investis): exprime l'empreinte en termes de gaz à effet de serre d'un montant investi. Les émissions de carbone de Portée 1 et 2 sont attribuées sur la base d'une approche de la propriété de la valeur de l'entreprise émettrice (liquidités comprises) et normalisées par la valeur actuelle du fonds. L'empreinte carbone est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique permettant la comparaison avec un indice de référence, entre fonds et entre différents placements. La mesure correspond au total des émissions de carbone exprimées en fonction de la devise de l'investissement.

Fournisseur de données: MSCI ESG Research

Utilisation de dérivés / investissement dans des fonds de fonds

L'utilisation, dans le fonds, de produits dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds est soumise à un examen approfondi, au titre duquel l'exposition financière au panier de titres sous-jacent est traitée comme un investissement réel dans chaque titre composant ce panier. L'utilisation de dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds du marché large peut entraîner une légère exposition aux titres exclus des investissements directs.

Agrégation des données ESG/indicateurs carbone

Les scores ESG des positions dans le fonds et l'indice de référence sont agrégés en utilisant leurs pondérations individuelles respectives dans le fonds et les scores ESG/indicateurs carbone (somme des produits).

UBS Long Term Themes Equity Fund USD – ESG Report

ESG active

La sélection de l'indice de référence obéit à des considérations liées à la mise en œuvre du portefeuille, et vise en particulier à refléter fidèlement les objectifs financiers du fonds. Pour les stratégies de gestion active, le choix se porte généralement

sur un indice de référence traditionnel qui offre un large univers d'investissement au sein duquel sera mise en œuvre cette gestion active. Cela permet d'évaluer l'ampleur des améliorations ESG par rapport à l'indice de référence traditionnel, ainsi que les coûts et les avantages de l'investissement durable.

Sources: Données sur les positions du fonds: UBS Asset Management; MSCI ESG Research

*MSCI All Country World (net div. reinv.)

Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de fonds. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou à fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un fonds composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des fonds où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces fonds peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Rapprochement d'actifs sous gestion

Le présent rapport ne contient pas de positions d'actifs sous gestion rapprochées, il ne prend en considération que les positions avec une date de règlement à la date du rapport. Cela signifie que les positions négociées mais non réglées ne sont pas incluses. Par conséquent, les chiffres des actifs sous gestion figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des œuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.